



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Abstentionnisme

Question écrite n° 335

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur le fait que le taux d'abstention particulièrement élevé lors des dernières élections législatives prouve une certaine lassitude des Françaises et des Français devant le nombre de consultations électorales. Or, dans les prochaines années, les Français voteront au moins une fois par an. Il lui demande donc s'il ne conviendrait pas selon lui de regrouper un certain nombre d'élections.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'intérieur, dans le courant de l'été et de l'automne 1988, a publiquement indiqué à plusieurs reprises que le regroupement de certaines élections lui paraissait souhaitable. La réduction du nombre des échéances électorales pourrait en effet contribuer à lutter contre la désaffection du corps électoral illustrée par le taux croissant des abstentions constatée à l'occasion de la succession, à des dates rapprochées, des consultations de 1988. L'absence prévue d'élection générale pour l'année 1990 permettra que ce problème, en toute sérénité, fasse l'objet d'un large débat. Celui-ci sera prochainement amorcé par la communication aux responsables politiques d'un document décrivant quels pourraient être les axes de la réflexion en cette matière.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 335

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2131